selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.21.2014

# Chlorure de baryum,

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Chlorure de baryum,

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: S25187A

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

#### Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific 860 Gitts Run Road, Hanover, PA 17331 (717) 632-1291

#### Détails du fournisseur:

Fisher Science Education 6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064 800 955-1177

#### Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

# **SECTION 2: Identification des dangers**

# Classification de la substance ou du mélange:



#### **Toxique**

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 3



#### Irritant

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 4

Toxicité aiguë orale 3.
Toxicité aiguë inhalation 4.

Mentions d'avertissement : Danger

# Mentions additionnelles de danger:

Toxique si avalé.

Nocif en cas d'inhalation.

## Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Bien se laver la peau après utilisation.

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Rincer la bouche.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.21.2014

# Chlorure de baryum,

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

#### Autre classification non SGH:

Aucun(e)

## **SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

#### Ingrédients:

Ingrédients:				
CAS 10326-27-9	Chlorure baryum dihydraté	100 %		
	Pc	urcentages par poids		

#### **SECTION 4: Mesures de premiers soins**

# Description des mesures de premier secours

# Après l'inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Déplacer à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin. Do NOT use mouth - to - mouth resuscitation.

# Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Entrer dans la douche d'urgence et rincer tout en retirant les chaussures et les vêtements contaminés. Transporter la victime à l'hôpital. Rincer abondamment la peau à l'eau pendant 15 minutes.

## Après contact avec les yeux :

Protéger l'<u>|</u>il non exposé. Soulever occasionnellement les paupières supérieures et inférieures pendant le rinçage. Consulter immédiatement un médecin. Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes.

# Après ingestion:

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. N'effectuer pas le bouche à bouche sur une personne inconsciente. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Diluer avec de l'eau ou du lait.

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires. Irritation oculaire, cutanée et gastro-intestinale. Stimulation musculaire.

## Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Remarques pour le médecin : Traiter de façon symptomatique.

# SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

#### Agent d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, ou une mousse résistant à l'alcool.

# Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

# Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.21.2014

# Chlorure de baryum,

La substance n'est pas combustible ; Utiliser l'agent le plus approprié pour éteindre l'incendie environnant. Se décompose à haute température, aboutissant à des produits toxiques et corrosifs.

# **Conseil pour pompiers:**

# Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection.

# Informations supplémentaires (précautions):

Une ventilation normale est suffisante.

#### **SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**

# Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Précautions environnementales:**

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Voir Section 8.

#### **Référence à d'autres sections:** Aucun(e)

#### **SECTION 7: Manutention et entreposage**

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes d'manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter d'ingérer et d'inhaler. Voir Section 13.

## Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Entreposer dans un endroit frais. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables.

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle







**Paramètres de contrôle:** 10326-27-9, Chlorure baryum dihydraté, PPT 0,5 mg/m³ É.-U. NIOSH.

10326-27-9 , Chlorure baryum dihydraté, WA 0,5 mg/m3 É.-U. OSHA. 10326-27-9, Chlorure baryum dihydraté, PPT 0,5 mg/m³ É.-U. ACGIH.

**Contrôles techniques appropriés:** Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être

accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational

Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

**Protection respiratoire:** Une ventilation normale est suffisante.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.21.2014

Chlorure de baryum,

**Protection de la peau:** Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de

protection.

**Protection oculaire:** Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN

166 (UE).

**Mesures générales d'hygiène:** Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter

les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Laver les vêtements contaminés

avant réutilisation. Effectuez un entretien de routine.

# **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

Apparence (état physique, couleur):	Solide blanc	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	5,0 à 8,0 à 50 g/l à 25 °C	Densité relative:	3 100 g/cm3
Point de fusion / congélation:	962 °C	Solubilités:	Soluble dans l'eau :
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	1 560 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto- inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	> 100 °C
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

# **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

#### Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

#### **Stabilité chimique:**

Sensible à l'humidité.

## Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

#### Conditions à éviter:

Chaleur excessive. Matériaux incompatibles. Formation de poussière.

#### Matériaux incompatibles:

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.21.2014

# Chlorure de baryum,

Agents oxydants.

## Produits de décomposition dangereux:

Chlorure d'hydrogène gazeux et chlore.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

**Toxicité aiguë**: Aucune information additionnelle. **Toxicité chronique**: Aucune information additionnelle.

**Corrosion/irritation de la peau**: Aucune information additionnelle.

**Dommages/irritations oculaires sévères**: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau:

Irritation: Irrite les yeux et la peau.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

**Toxicité reproductrice**: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

#### **SECTION 12: Informations écologiques**

## Écotoxicité

Écotoxicité, Ne pas vider dans les eaux usées. Ne pas rejeter dans l'environnement.

# Persistance et dégradabilité:

Facilement dégradable dans l'environnement.

**Potentiel bioaccumulatif**: Aucune information additionnelle. **Mobilité dans le sol**: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

# **SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

# Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Le produit et ses conteneurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Contacter une entreprise agrée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux concernant l'élimination appropriée des déchets qui peuvent comporter une certaine quantité de ce produit. Diluer avec de l'eau et évacuer par les égouts.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1564

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.21.2014

## Chlorure de baryum,

**Exception quantité limitée:** 

e: Aucun(e)

En vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Nom d'expédition approprié: COMPOSÉS DE

BARYUM, N.S.A.

Classe de risques: 6 Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

**Commentaires:** 

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Nom d'expédition approprié: COMPOSÉS DE

BARYUM, N.S.A.

Classe de risques: 6 Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

**Commentaires:** 

Aucun(e)





## **SECTION 15: Informations réglementaires**

# États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Chronique

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

10326-27-9 Chlorure baryum dihydraté.

RCRA (Code de déchets dangereux):

10326-27-9, Sans objet.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

## Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

## **SECTION 16: Informations supplémentaires**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.21.2014

# Chlorure de baryum,

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA**: 3-0-0 **HMIS**: 3-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

# Abréviations et acronymes:

IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.

PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).

CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)

SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).

RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).

TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)

NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).

DOT US Department of Transportation.

IATA Association internationale du transport aérien.

GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.

ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).

NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).

HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).

WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).

DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).